



Le 25 septembre 2022

PAR SDE ET PAR COURRIEL

M^e Adina Georgescu
Ligne directe : 514.871.5494
acgeorgescu@millerthomson.com

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria - Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : Demande conjointe relative à la fixation de taux de rendement et de structures de capital
Mise à jour des Demanderesses concernant les frais portés aux CFR
Dossier de la Régie : R-4156-2021 (Phase 2)
Nos dossiers : 111216.0121 et 127824.0019

Chère consœur,

Aux termes de sa décision D-2021-083 relative à la Phase 1 du présent dossier, la Régie a autorisé la mise en place d'un compte de frais reportés (« **CFR** ») pour chaque Demanderesse afin que celles-ci puissent engager les dépenses nécessaires à la préparation de l'examen au mérite.

Le dossier ayant été pris en délibéré par la Régie, les Demanderesses déposent par la présente un tableau (voir en annexe) qui présente les frais encourus dans le cadre du présent dossier depuis le 30 juin 2021, à être comptabilisés au CFR de chaque Demanderesse, par composante, incluant les honoraires des experts. Ces frais sont présentés avant taxes, mais incluent les débours.

Il importe de souligner que ces frais s'inscrivent dans le cadre d'un dossier visant la détermination du taux de rendement et de la structure de capital de chaque Demanderesse, qui requiert un exercice exigeant et complexe. Cette réalité est accentuée dans le présent dossier par la période de quelques dix (10) ans qui s'est écoulée depuis l'examen des derniers dossiers de cette nature des Demanderesses.

La complexité de ce dossier s'est manifestée notamment par les quelques 700 demandes de renseignements soumises aux Demanderesses, lesquelles ont mobilisé pendant plusieurs semaines les représentants des Demanderesses, leurs procureurs et leurs experts.

Elle s'est également manifestée par le besoin de traiter un nombre important d'enjeux, lesquels s'inscrivent dans un paradigme nouveau lié à la transition énergétique, par la tenue d'une audience de sept (7) jours impliquant notamment une preuve de nombreux experts et par la rédaction d'argumentations écrites, étape non prévue dans le calendrier d'audience établi par la Régie.

Ce dossier générique regroupant trois gazières, le niveau de coordination requis entre ces dernières, leurs procureurs et leurs experts a également eu pour effet d'ajouter un niveau de complexité à la réalisation des diverses étapes du dossier. Cela dit, en ayant traité les trois dossiers conjointement, les Demanderesses estiment que le processus réglementaire s'en trouve gagnant sur le plan de la cohérence et de l'efficacité réglementaire. Sans être exhaustifs, les Demanderesses notent que l'absence de deux dossiers additionnels complexes présente minimalement une économie des coûts qui auraient été générés par des experts et contre-experts¹, ainsi que des journées d'audience en sus.

Ces éléments brossent le portrait du contexte particulier dans lequel ont été encourus les coûts comptabilisés dans les CFR autorisés par la Régie aux fins de ce dossier.

Nous demeurons disponibles pour toute question.

Veuillez agréer, chère consœur, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Miller Thomson s.e.n.c.r.l.

Pour Gazifère et Intragaz, s.e.c.



Adina-Cristina Georgescu

Woods s.e.n.c.r.l.

Pour Énergir, s.e.c.



Marie-Pier Cloutier

ACG/

MPC/

c.c. : Me Patrick Ouellet – Woods
Me Roxane Nadeau – Miller Thomson
Me Paule Hamelin – Gowling WLG
Me Steve Cadrin – DHC Avocats
Me André Turmel – Fasken
Me Éric David – Sarrazin Plourde

¹ Voir D-2021-083 au para 46.

Annexe

Mise à jour des frais encourus par les Demanderesses, depuis le 30 juin 2021 :

Composante	Énergir	Intragaz	Gazifère	Total
Honoraires d'experts	495 043 \$	22 002 \$	33 003 \$	550 048 \$
Traduction et interprétation	74 087 \$	3 293 \$	4 939 \$	82 319 \$
Sténographie	29 382 \$	1 306 \$	1 959 \$	32 647 \$
Déplacements et hébergement	25 120 \$	1 116 \$	1 675 \$	27 911 \$
Sous-total frais communs	623 632 \$	27 717 \$	41 576 \$	692 925 \$
Honoraires juridiques	375 354 \$	159 855 \$	159 963 \$	695 172 \$
Grand Total	998 986 \$	187 572 \$	201 539 \$	1 388 097 \$